



Contacts :

Mary David : 06.20.48.69.14

Céline Sierra : 06.73.22.69.71

École au rabais, par ici l'entrée.

Lors d'un conseil d'école à l'Établissement Supérieur du Professorat et de l'Éducation le 30 mai 2018, l'Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique a annoncé le recrutement de 70 à 80 contractuel.les étudiant.es dans les écoles à la rentrée prochaine. Ces contractuel.les seraient recruté.es parmi les étudiant.es de l'ESPE refusé.es au concours cette année (à cause notamment de la baisse drastique des postes au concours). Ce recrutement est effectué pour pallier le manque de professeur.es des écoles titulaires dans le département. Ces nouveaux personnels enseigneraient à mi-temps (éventuellement sur deux écoles à la fois) et seraient en responsabilité de classes.

Les conséquences pour les écoles et les élèves sont : des enseignant.es non formé.es dans les classes, des étudiant.es en M2 qui subissent la pression de la gestion d'une classe tout en passant un concours (ce qui limite leurs chances de réussir ce concours).

Le SNUipp-FSU et le SNESup-FSU s'opposent à ce type de recrutements, conséquence du démantèlement de l'École organisé par le gouvernement Philippe et relayé dans le département par l'inspection académique. Le ministre de l'Éducation nationale Blanquer brade le service public d'Éducation, nie l'importance de l'année de stagiaire dans la construction professionnelle des enseignant.es et met en difficulté des équipes pédagogiques entières et des centaines d'élèves.

Le SNUipp-FSU et le SNESup-FSU revendiquent des créations de postes d'enseignant.es titulaires et, pour rappel, réclament depuis plusieurs années un plan de rattrapage pour la Loire-Atlantique de plusieurs centaines de postes.

Le SNUipp-FSU et le SNESup-FSU appellent d'ores et déjà l'ensemble des enseignant.es du 1^{er} degré et de l'ESPE, les étudiant.es à s'opposer à cette décision. Les organisations syndicales réfléchissent à des initiatives dans les prochains jours.